



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Arrêté**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés, session 2018**

N° A1D47IR2EUS

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

**ARRÊTE**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2018 :

Monsieur MOINE Bertrand, maître de conférences hors classe, président, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur BRUNET Frédéric, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame GELOT Agathe, maître de conférences hors classe, experte, Université Clermont Auvergne, Aubière.

Madame SABIDO Odile, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Monsieur BELKORCHIA Abdel, maître de conférences classe normale, Université Clermont Auvergne, Aurillac.

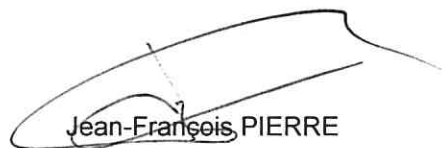
Madame GAGNE Geneviève, maître de conférences classe normale, Université Clermont Auvergne, Aurillac.

Madame BAROU Odile, ingénieure de recherche de 2ème classe, suppléante, Université Jean Monnet Saint Etienne, Saint-Etienne.

Fait à Paris, le **11 JUIN 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE